

MANUWASH CITRON4X5L F/NL/P/E/D

WM 0709646

Numéro de commande:

Version 1

Date de révision 07.01.2010

Date d'impression 24.03.2011

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial : MANUWASH CITRON4X5L F/NL/P/E/D
numéro d'identification : 61932

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

Société : W&M France Professional S.A.S
3, avenue du Canada
91974 Les Ulis Cedex

Téléphone : +330169189512
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : 01.45.42.59.59 (INRS)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications de risque pour l'homme et l'environnement

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE / Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration [%]
Sodium laureth sulfate (INCI)	68891-38-3		Xi; R38-R41	>= 15 - < 20
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	61789-40-0	263-058-8	Xi; R36	>= 2 - < 5

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

MANUWASH CITRON4X5L F/NL/P/E/D

WM 0709646

Numéro de commande:

Version 1

Date de révision 07.01.2010

Date d'impression 24.03.2011

- | | |
|-----------------------|---|
| Inhalation | : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. |
| Contact avec les yeux | : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. |
| Ingestion | : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|---|---|
| Moyen d'extinction approprié | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu | : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. |
| Autres informations | : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- | | |
|---|---|
| Précautions individuelles | : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. |
| Méthodes de nettoyage | : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. |

MANUWASH CITRON4X5L F/NL/P/E/D

WM 0709646

Numéro de commande:

Version 1

Date de révision 07.01.2010

Date d'impression 24.03.2011

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains : Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps : vêtements étanches. Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

MANUWASH CITRON4X5L F/NL/P/E/D

WM 0709646

Numéro de commande:

Version 1

Date de révision 07.01.2010

Date d'impression 24.03.2011

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme : liquide
Couleur : jaune-orange
Odeur : fruité

Données de sécurité

Point d'éclair : non applicable
pH : env. 6,2
Point/intervalle d'ébullition : Pas d'information disponible.
Densité : env. 1,033 g/cm³
Hydrosolubilité : soluble
Viscosité, dynamique : 300 - 600 mPa.s
Indice de réfraction : 21 °Brix

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter : donnée non disponible
Décomposition thermique : donnée non disponible
Réactions dangereuses : Stabilité:
Pas de dangers particuliers à signaler.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Irritation de la peau : Pas d'irritation de la peau
Irritation des yeux : Pas d'irritation des yeux
Sensibilisation : donnée non disponible
Autres informations : donnée non disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

MANUWASH CITRON4X5L F/NL/P/E/D

WM 0709646

Numéro de commande:

Version 1

Date de révision 07.01.2010

Date d'impression 24.03.2011

Biodégradabilité : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Information supplémentaire sur l'écologie

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets : Le code européen des déchets 200129
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux : Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

MANUWASH CITRON4X5L F/NL/P/E/D

WM 0709646

Numéro de commande:

Version 1

Date de révision 07.01.2010

Date d'impression 24.03.2011

Législation nationale

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Pourcentage de composés volatils: 0,09 %
4,79 g/l
contenu en COV sans l'eau

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Pourcentage de composés volatils: 0,09 %
0,96 g/l
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois

16. AUTRES DONNÉES

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R36 Irritant pour les yeux.
R38 Irritant pour la peau.
R41 Risque de lésions oculaires graves.

Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

500000001035